

Fête de l'Assomption de la Vierge Marie

Mercredi 15 août 2007

L'Assomption de la Vierge Marie est un dogme proclamé par le pape Pie XII en 1950 « ... Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la Gloire céleste ».

Lourdes est très liée par son Message à la fête de l'Assomption. En effet, Marie s'est révélée à Lourdes en tant qu'Immaculée Conception, celle conçue sans péché. Or, la mort étant une conséquence du péché originel, Marie ne subit pas cet effet. Son corps et son âme furent donc « élevés à la Gloire céleste ». Les chrétiens orientaux crurent très tôt à cette vérité en lui donnant le nom de « dormition de la Vierge ».

Célébrations

Mardi 14 août, 21h00 : procession mariale aux flambeaux au départ de l'église paroissiale.

Itinéraire de la procession : rue de Bagnères, rue de la Grotte, avenue Bernadette Soubirous, boulevard Rémi Sempé, porte Saint-Michel.

Appel aux Lourdaises et aux Lourdais

Les Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes demandent aux Lourdais de s'unir à la procession aux flambeaux par un moyen singulier : chacun pourra écouter la procession sur les ondes de Radio Présence (90.6 FM). Si vous habitez sur le parcours de la procession, mettez vos postes de radio à vos fenêtres afin que toute la ville soit associée à la marche des pèlerins.

Mercredi 15 août, 09h30 : messe internationale sur l'esplanade du Rosaire

Autres messes : 7h00 et 16h00, basilique de l'Immaculée Conception / 8h00, Tente de l'Adoration, / 9h45 et 23h00, Grotte / 10h00, 11h15 et 18h30, basilique Notre-Dame du Rosaire.

